

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES 2026

ON VIT ENSEMBLE ON GAGNE ENSEMBLE



LES CANDIDATS C.N.L. AQUITANIS

LAATEUR Hamel - 33130 BEGLES

SAGNA Ameth - 33300 BORDEAUX

JOHN-ROSE Muriel - 33300 BORDEAUX

MAFFRE Joël - 33140 VILLENAVE D'ORNON

REYNAUD Jihane - 33130 BEGLES

BRU Michel - 33130 BEGLES

CHAMPEAU Nicole - 33300 BORDEAUX

RODRIGUES Domingos - 33300 BORDEAUX



Ascenseur en panne ?
Charges qui explosent ?
Digicode cassé ?
Travaux qui traînent ?

> Nos élu-es CNL sont nos voisin-es, nos relais.
> Ensemble, on obtient des solutions.

**la
cnl**
**POUR DÉFENDRE
LES DROITS DES
HABITANT-E-S**

Madame, Monsieur, Cher(e)s locataires d'AQUITANIS,

Que vous habitiez l'agglomération Bordelaise ou dans un département de Nouvelle-Aquitaine où AQUITANIS est implanté, nous sommes nombreux à rencontrer les mêmes difficultés : humidité, infiltrations, chauffage ou eau chaude, charges locatives, ascenseurs, VMC, propreté, portails, stationnement, mutations qui s'éternisent...

À cela s'ajoutent trop souvent des délais importants dans le traitement des réclamations notamment concernant les malfaçons dans les logements neufs et un manque de suivi ressenti par de nombreux locataires, dans un contexte devenu plus difficile pour eux et pour leurs Services Publics de proximité tels qu'AQUITANIS.

Sur le terrain, la CNL agit au quotidien.

À travers ses amicales et ses militants, tous locataires et bénévoles, elle intervient auprès d'AQUITANIS pour défendre vos droits et rechercher des solutions concrètes. Son service d'assistance juridique permet d'accompagner les locataires dans leurs démarches pour se faire entendre.

Nous privilégions le dialogue avec le bailleur et les pouvoirs publics, tout en veillant au respect des textes qui protègent les locataires.

Notre objectif est simple : permettre à chacun de vivre dans un logement et un cadre de vie digne, fonctionnel, entretenu et sécurisé évitant passoire ou bouilloire thermique.

Nos Candidates et candidats sont comme vous locataires d'AQUITANIS à Bègles, Bordeaux ou Villenave d'Ornon.

Ils et elles ont pu constater l'importance de l'action collective avec la CNL pour que leurs attentes soient prises en compte.

Elles et ils sont candidat-e-s pour porter plus fort la voix des locataires en regrettant que la CNL, à ce jour, n'ait pas de représentants au C.A. d'AQUITANIS.

Cette instance prend des décisions qui concernent directement votre quotidien : loyers, charges, réhabilitations, entretien des immeubles, travaux, qualité de service, équipements, sécurité et cadre de vie.

Si nous obtenons des élu-e-s, durant leur mandat ils porteront la parole des locataires pour défendre leurs intérêts.

Ils s'opposeront notamment :

- Aux augmentations systématiques des loyers ;
- À ce que les locataires supportent le coût de certaines réhabilitations lorsque les immeubles ont souffert pendant des années d'un entretien insuffisant ;
- À la vente de logements sociaux à des opérateurs privés, et aux démolitions d'immeubles dans le cadre des réhabilitations, alors que les besoins restent considérables et que près de 190 000 ménages sont en attente d'un logement social en Nouvelle-Aquitaine (chiffres DREAL).

Avec cette liste de candidat-e-s, tous locataires d'AQUITANIS et engagés dans leurs quartiers, nous voulons continuer à faire entendre votre, notre voix.

Dans une période où le logement social subit de fortes contraintes financières, disposer de représentants des locataires actifs, présents sur le terrain et déterminés à défendre leurs droits est plus que jamais nécessaire.

**À partir du 16 novembre 2026, VOTEZ et FAITES VOTER
pour les candidats de la CNL.**

Pour la CNL Nouvelle Aquitaine, Anny Lartigue

● Pourquoi voter CNL ?

Les élu·es CNL sont avant tout des locataires comme vous, engagé·es au quotidien pour défendre les droits des habitant·es. Voter CNL, c'est soutenir :

- le gel des loyers ;
- la baisse des charges ;
- la revalorisation des APL ;
- le zéro expulsion ;
- la Sécurité sociale du logement ;
- la défense du pouvoir d'achat.



En 2025, l'action des élu·es et militant·es CNL a permis de récupérer 1 million d'euros pour les locataires grâce au contrôle des charges et au respect de la loi.

Ne laissons pas les décisions se prendre sans nous : Faisons entendre la voix des locataires !

Canicules, Incendies, ...Cet été encore n'a pas été tendre avec nous, les habitants des quartiers populaires, nous avons été confrontés à des logements trop chauds, mal isolés, parfois impossibles à vivre.

Nous avons vu les conséquences très concrètes de la crise du logement et du dérèglement climatique. Nous avons aussi vu les limites des politiques publiques.

Face à cela, la CNL et ses amicales a choisi d'agir, d'alerter, de dénoncer, de porter plainte. Et nous continuons à le faire en demandant des garanties pour nous prémunir collectivement des futures canicules et des effets du réchauffement climatique.

Mais nous savons une chose : pour défendre les locataires, il faut être présents partout où les décisions sont prises.

C'est tout l'enjeu des élections HLM de novembre et décembre prochain que de faire élire le maximum d'administrateurs locataires CNL pour y porter une voix différente : celle du terrain et des habitants.

Les élus CNL ne sont pas là pour accompagner les décisions du bailleur. Ils sont là pour les questionner, les contester quand elles sont injustes et faire des propositions. Ils agissent pour réduire les loyers, combattent les hausses de charges, demandent des travaux, défendent la rénovation des logements, s'opposent aux démolitions lorsqu'elles ne sont pas accompagnées de garanties pour les habitants et se battent pour faire vivre la démocratie locative. Cette présence de la CNL et ses amicales est indispensable.

Après 10 ans d'attaques répétées contre le modèle HLM, le gouvernement Lecornu veut porter avec le plan de « relance du logement », une nouvelle offensive contre le logement social et les droits des locataires sans omettre le maintien sur le marché de 200 000 passoires thermiques.

La CNL refuse cette logique et défend un logement social et public, largement accessible aux familles populaires, aux jeunes, aux retraités, aux salariés, à toutes celles et ceux qui ne peuvent pas se loger aux prix du marché.

Pour résister, nous avons besoin d'être nombreux et rassemblés, avec des amicales de locataires fortes. Et nous aurons besoin d'administrateurs et d'administratrices CNL nombreux, combatifs et indépendants.

Chaque voix obtenue sera une voix de plus pour défendre le logement social. Chaque administrateur·trice élu sera un relais supplémentaire pour les locataires face à leur bailleur.

Dans les conseils d'administration comme dans les halls d'immeubles, dans les quartiers comme dans nos associations, faisons entendre la voix des locataires.

« La CNL refuse cette logique et défend un logement social et public, largement accessible aux familles populaires, aux jeunes, aux retraités, aux salariés, à toutes celles et ceux qui ne peuvent pas se loger aux prix du marché »



Contact : ☎ 05 56 92 87 98

✉ cnl.gironde@orange.fr

Serge Géraud, président CNL Nouvelle Aquitaine

VOTER, POUR QUOI ?

Soyons nombreux à voter pour donner de la force à nos élu·es 

- Pour faire respecter nos droits
- Pour stopper les abus
- Pour améliorer concrètement notre cadre de vie

Défendons nos droits. Votons.

